

La stabilité des discours identitaires et la représentation de la culture dans la reproduction de l'appartenance francophone chez les jeunes

Christine Dallaire

La langue française en Amérique : dynamiques spatiales et identitaires

Numéro 26, automne 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/037989ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/037989ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dallaire, C. (2008). La stabilité des discours identitaires et la représentation de la culture dans la reproduction de l'appartenance francophone chez les jeunes. *Francophonies d'Amérique*, (26), 357–381. <https://doi.org/10.7202/037989ar>

Résumé de l'article

Cet article vise à résumer la façon dont les participants aux Jeux de l'Acadie, aux Jeux franco-ontariens et aux Jeux francophones de l'Alberta ont tendance à se représenter leur identité et celle de leur communauté. La synthèse des discours, tantôt à prédominance généalogique, tantôt plutôt linguistique, que reprennent et recomposent les jeunes, permet de décrire les particularités discursives du caractère francophone des jeunes et de chacun des jeux, et de souligner quelques pistes de réflexion sur les conditions qui influencent la reproduction discursive de l'appartenance francophone chez les jeunes.

La stabilité des discours identitaires et la représentation de la culture dans la reproduction de l'appartenance francophone chez les jeunes¹

Christine DALLAIRE
Université d'Ottawa

Les jeunes qui participent volontairement aux activités vouées au développement des communautés francophones et acadienne manifestent ainsi leur attitude positive envers la langue française, sinon leur propre francité. En prenant part aux festivals théâtre jeunesse, aux concours de musique et/ou de chanson tels qu'Ontario Pop, Chant'Ouest, le Gala albertain de la chanson ou Accros de la chanson, aux événements tels que la Nuit sur l'étang, le Festival jeunesse de l'Acadie ou aux Parlements jeunesse, les adolescents expriment non seulement leur intérêt pour les arts de la scène ou le processus politique, mais aussi leur appartenance francophone. En effet, l'étude ethnographique des Jeux de l'Acadie, des Jeux franco-ontariens et des Jeux francophones de l'Alberta², d'autres manifestations francophones qui attirent les jeunes, révèle que bien que ce soit surtout le sport, l'espoir de s'amuser et de faire des rencontres qui les incitent à participer, ils reconnaissent et acceptent leur but de promotion de la langue française, de l'identité et de la communauté francophones. Ces jeux représentent donc des lieux propices à la reproduction de la francité chez les jeunes et, de ce fait, des terrains pertinents pour l'analyse des identités francophones. Toutefois, l'appartenance francophone que reproduisent ces adolescents n'a pas le même sens ni la même ardeur chez tous les participants aux mêmes jeux, bien que certaines tendances puissent être discernées d'une communauté à l'autre.

Cet exposé vise à résumer les façons dont les participants ont tendance à se représenter leur identité et celle de leur communauté afin de souligner quelques pistes de réflexion sur les conditions qui

influencent la reproduction discursive de l'appartenance francophone chez les jeunes³. La synthèse des discours tantôt à prédominance généalogique, tantôt plutôt linguistique que reprennent et recomposent les jeunes pour définir la communauté et pour expliquer leur identité permet de décrire les particularités discursives du caractère francophone des jeunes et de chacun des jeux. En premier lieu, il est intéressant d'examiner si la représentation de la communauté est reproduite de façon stable dans la mise en œuvre des jeux. En effet, l'analyse de la stabilité discursive de la définition de la communauté permet de mieux comprendre le contexte dans lequel les participants sont invités à se reproduire en tant que francophones. En deuxième lieu, l'analyse des discours qu'énoncent les jeunes permet de vérifier s'il existe une concordance entre la façon dont les jeunes conçoivent leur francité et la façon dont ils se représentent la communauté. En troisième lieu, il s'agit d'étudier la représentation de la culture francophone aux différents jeux afin de déterminer si celle-ci touche les jeunes et les conscientise à une francité « vécue » dans la culture populaire.

Toutefois, force est de constater que bien que ces jeunes prennent part volontairement à des activités de loisirs qui soulignent et célèbrent leur francité, ils ne manifestent pas tous, même dans de tels contextes, une identité francophone prédominante (Dallaire et Denis, 2005). Il devient donc évident que même lors d'un événement qui moule la francité, l'identité des jeunes demeure astreinte aux discours énoncés à l'extérieur de la communauté et aux conditions de possibilités qui marquent la reproduction des appartenances et des communautés francophones. C'est pourquoi il devient impératif d'explorer les conjonctures qui mènent certains jeux à favoriser la performance d'une identité francophone plus forte, afin d'en tirer des leçons ou du moins alimenter la réflexion sur les stratégies de développement communautaire.

L'analyse comparative repose sur l'examen de la documentation officielle, des entrevues avec les organisateurs et de l'observation participante des jeux afin de contextualiser les données recueillies auprès des jeunes à l'aide d'entrevues, de dessins et de questionnaires. Des entretiens de groupe ont été effectués avec 39 participants aux Jeux francophones de l'Alberta en 1997 et 28 jeunes à l'édition de 2002, avec 175 athlètes à la Finale des Jeux de l'Acadie de 2001 ainsi qu'avec 107 adolescents aux Jeux franco-ontariens de 2001. Parmi ces répondants, 26 jeunes aux Jeux francophones de l'Alberta en 1997 et 27

autres en 2002 ont produit, à la conclusion des entrevues, des croquis ou des énoncés illustrant l'identité ou la communauté francophone. De plus, 113 participants aux Jeux franco-ontariens et 181 athlètes aux Jeux de l'Acadie ont fait de même. Enfin, les 1 047 athlètes aux Jeux de l'Acadie, 759 adolescents aux Jeux franco-ontariens et les 180 participants aux Jeux francophones de l'Alberta en 1997 et 35 participants à l'édition de 2002 ont été invités à remplir un court questionnaire incluant des questions sur l'identité, l'origine culturelle et la langue maternelle. Les taux de réponses ont été élevés, variant de 77 % aux Jeux franco-ontariens à 93 % aux Jeux francophones de l'Alberta en 1996³.

Stabilité des discours sur le francophone et représentation de la culture aux jeux

Cet examen de la reproduction identitaire, qui s'inspire largement de l'analyse du discours de Michel Foucault (1975, 1983), vise à cerner les définitions de l'identité et de la communauté francophones par lesquelles les jeunes conçoivent la communauté et/ou se reconnaissent comme francophones. Quoique je limite cet exposé à la description des tendances discursives constatées lors des jeux, il est entendu que la reproduction de l'identité chez l'adolescent francophone est dynamique, fluide et complexe, comme le révèlent les récits biographiques (voir, par exemple, Gérin-Lajoie, 2003 et Lamoureux, 2005). En effet, les jeunes peuvent énoncer d'autres discours identitaires selon le contexte et donner un sens différent à leur francité. L'analyse, ici, brosse les grands traits des similitudes et des différences entre l'identité francophone des adolescents en Acadie des Maritimes, en Ontario et en Alberta, dans un lieu précis voué à la promotion de l'appartenance francophone.

Deux discours, les discours généalogique et linguistique, contribuent à la reproduction contemporaine des identités et des communautés francophones au Canada. Ces deux discours énoncent le même critère élémentaire qui caractérise l'appartenance francophone : le francophone parle français. La distinction fondamentale entre ces discours est celle de l'origine culturelle et de son importance dans la définition de la communauté et de l'identité. En effet, le discours généalogique établit un lien nécessaire entre l'appartenance francophone et le patrimoine associé aux héritages canadiens-français et

acadien. Ce discours a historiquement défini les communautés francophones et acadienne (Bernard, 1998 ; Juteau-Lee et Lapointe, 1983 ; Thériault, 1994) et demeure important dans la représentation de l'Acadie des Maritimes (Johnson et McKee-Allain, 1999), et prédominant dans l'organisation et la mise en œuvre des Jeux de l'Acadie. Cependant, le discours linguistique émergeant dans le contexte de l'établissement du régime de droits linguistiques, du multiculturalisme et des politiques d'inclusion interculturelle (Bernard, 1998 ; Cardinal, 1997) complique aujourd'hui la reproduction discursive de ces communautés. Dans certains organismes, ce discours a même relégué à l'arrière-plan le discours généalogique en tant que principal critère de la définition de l'identité, tel qu'illustré par les visées identitaires de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) aux Jeux franco-ontariens. Selon ce deuxième ensemble discursif, la performance du français constitue le critère premier définissant l'appartenance francophone. Il intègre les francophones dans une communauté sur la base du projet politique partagé de « vivre en français ». Ainsi, le discours linguistique permet, en principe, la reproduction d'une communauté pluriculturelle puisque la langue n'est pas rattachée qu'à *une* culture nationale ou ethnique particulière.

L'analyse qui suit porte sur les tendances discursives qu'énoncent les jeunes aux jeux pour décrire leur francité et celle de la communauté. Leur reproduction discursive de la communauté et de leur propre identité est évidemment plus complexe, mais étant donné les limites de cet exposé, seuls les constats d'ordre général sont décrits ; ils suffisent d'ailleurs pour montrer les différences et les similitudes pertinentes.

Jeux franco-ontariens

La création des Jeux franco-ontariens en 1994, par la FESFO⁴, s'inscrit dans le prolongement des stratégies des organismes de la jeunesse francophone visant à favoriser l'identité francophone et la dynamique communautaire. Les organisateurs des Jeux franco-ontariens s'évertuent à établir un environnement discursif stable, reproduisant le discours linguistique et stipulant que quiconque *veut* vivre en français en Ontario, peu importe sa langue maternelle ou ses origines culturelles, peut revendiquer son appartenance à la communauté franco-ontarienne. L'expertise notable de la FESFO, en matière d'animation culturelle et de stratégies pour favoriser le développement

de l'identité francophone chez les adolescents, la démarque des organisateurs des Jeux de l'Acadie et des Jeux francophones de l'Alberta. La mise en œuvre des Jeux franco-ontariens se fonde sur une réflexion approfondie de ce qu'est l'appartenance francophone et sur la conception de stratégies spécifiques pour exhorter les jeunes à s'identifier à la francité et à s'engager dans la communauté. C'est ce genre de démarche qui a, entre autres, favorisé la création d'un événement qui rejette la structure dominante du sport compétitif et où chaque composante des jeux, à savoir leur structure, les critères de formation des équipes, le contenu et la mise en scène des activités et du programme socio-culturel, correspond de façon calculée aux visées identitaires et communautaires des jeux. Ce qui est notable de ces jeux, c'est l'ancrage volontaire d'une reproduction linguistique et pluriculturelle de l'identité francophone dans l'organisation de l'événement de même que dans les stratégies pour promouvoir l'importance de s'engager dans la communauté.

Dans un tel contexte d'uniformité délibérée d'une version particulière du discours linguistique dans la mise en œuvre des Jeux franco-ontariens, les participants reproduisent spontanément le même discours dans leur représentation de la communauté. La régularité et la constance du message qui circule pendant la fin de semaine quant à la définition de l'identité franco-ontarienne marquent indéniablement l'environnement des Jeux et la reproduction discursive de l'identité francophone chez les quelque 800 participants (Dallaire, 2004). Cependant, cette stabilité discursive et l'insistance sur le caractère « franco-ontarien » des jeux, de l'identité et de la communauté, ne se traduisent pas, dans les réponses des participants au questionnaire, par un choix dominant de l'étiquette « franco-ontarien ». L'identité franco-ontarienne est, de loin, citée le plus fréquemment comme identité principale, mais ne représente que 37,6 % de toutes les réponses. Elle est toutefois le choix le plus commun (68,7 %) chez les 54,7 % de jeunes qui s'affichent explicitement comme francophones⁵. Nonobstant l'hétérogénéité des étiquettes que les participants préfèrent pour décrire leur francité, ils se conçoivent selon les critères linguistiques et développent donc une appartenance qui semble aller de soi avec la communauté. En effet, il suffit de rappeler brièvement ici que les jeunes aux Jeux franco-ontariens énoncent presque exclusivement le discours linguistique pour décrire à la fois leur francité personnelle et la communauté franco-ontarienne. Les adolescents aux Jeux franco-ontariens rejettent le discours généalogique, qui construit une commu-

nauté canadienne-française, et insistent plutôt sur le seul critère de la performance de la langue française comme fondement de l'appartenance francophone. Ils construisent ainsi une communauté qui regroupe les parlants français de diverses origines culturelles, peu importe que le français soit leur langue maternelle ou non (voir la figure 1). Marie-Hélène Pichette (2001) note aussi qu'à la Nuit sur l'étang, un autre événement de la jeunesse franco-ontarienne, un effort semblable vise à intégrer ceux et celles qui ont adopté la langue française.

Paradoxalement, c'est aux Jeux franco-ontariens qu'un plus grand nombre de participants (61,9 %) estiment hériter du patrimoine canadien-français ou français. Ces jeunes reconnaissent leur origine culturelle ainsi que la contribution canadienne-française à l'histoire franco-ontarienne. Cependant, leurs références au patrimoine canadien-français soulignent les luttes menées par les « ancêtres » pour assurer un milieu de vie français, telles que les revendications scolaires. Ces jeunes ne mentionnent pas les pratiques culturelles traditionnelles que sont le réveillon, la gigue ou la tourtière. Ils se démarquent alors des participants aux autres jeux par la reproduction non seulement de leur identité personnelle stratégique et politique, mais aussi de celle de la communauté bâtie sur l'engagement à vivre en français et à appuyer les institutions francophones. En effet, ils reproduisent des discours sur leur francité et sur la communauté, discours qui énoncent une identité réfléchie (stratégique) plutôt que routinière (spontanée) (Giddens, 1984), comme si la communauté était fondée sur des relations de « sociation », par lesquelles les francophones s'engagent politiquement et s'unissent par une entente contractuelle, plutôt que sur des relations de « communalisation », c'est-à-dire basées sur des traits culturels partagés (Thériault, 1994). Pour ces jeunes, la francité est le produit d'actions délibérées et réfléchies, et leur conception de l'appartenance francophone s'apparente au sentiment d'interdépendance que Raymond Breton (1994), dans sa typologie des modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires, attribue aux « participants » et aux « militants ».

Il est intéressant de noter que la prédominance du discours linguistique aux Jeux franco-ontariens ne mène pas à l'absence d'une notion de francité vécue dans et par la culture. Au contraire, la FESFO fait un travail remarquable dans le cadre de ses activités, et spécialement dans le cadre des jeux, pour diffuser les produits culturels franco-

ontariens contemporains, notamment la musique et la chanson populaires. La chanson francophone est, par exemple, à l'honneur lors d'un concert, souvent donné par des artistes franco-ontariens, pendant les jeux. Par ailleurs, la FESFO a produit une compilation de chansons traitant de l'identité franco-ontarienne – l'album *FIERS!* – et produit ou diffusé d'autres compilations d'artistes franco-ontariens, compilations qui ont été distribuées dans les écoles francophones de la province et qui s'accompagnent d'un guide d'activités d'animation pour promouvoir la musique et les artistes d'« ici ». C'est pourquoi, lors des cérémonies d'ouverture, les participants connaissent les paroles de l'incontournable chanson *Notre place*, de Paul Demers, et qu'ils la chantent haut et fort. La culture diffusée aux jeux ne renvoie pas au folklore ni aux traditions canadiennes-françaises, mais plutôt à une vision pluriculturelle de la communauté franco-ontarienne actuelle. Elle inclut donc non seulement les artistes d'origine canadienne-française provenant de l'Ontario, mais aussi les artistes de cultures québécoise, acadienne, de l'Afrique noire, maghrébine, antillaise et européenne qui évoluent en Ontario français (Sylvestre, 1999). Il est donc possible d'énoncer le discours linguistique pour définir l'appartenance et la communauté francophones sans évacuer la question de la culture ou des pratiques culturelles. Ce qui distingue le discours linguistique du discours généalogique, c'est que le premier n'établit pas comme critère essentiel la descendance ou l'adoption d'*un seul* patrimoine culturel dominant.

Jeux de l'Acadie

Les Jeux de l'Acadie, le plus ancien événement sportif voué au développement des communautés francophones minoritaires, constituent une solide entreprise attirant plus de 1 000 athlètes âgés de 10 à 17 ans, répartis en huit délégations, dont six proviennent du Nouveau-Brunswick, une de la Nouvelle-Écosse et une autre de l'Île-du-Prince-Édouard. La prédominance du discours généalogique, qui renvoie à l'origine acadienne, caractérise la mise en œuvre de la Finale des Jeux de l'Acadie, quoique des efforts soient certainement déployés pour inclure ceux et celles qui ne s'identifient pas nécessairement comme « Acadiens », notamment par l'usage du terme « francophone » dans la documentation et par la prédominance de la capacité de parler le français comme critère d'admissibilité. Le patrimoine acadien est célébré, notamment, par l'inclusion de l'hymne *Ave Maris Stella* et du drapeau acadien lors des cérémonies, de même que par l'apport de la musique,

de la danse et des costumes traditionnels lors des spectacles. L'importance de la descendance acadienne et de la langue française comme legs familial émerge aussi dans les changements apportés aux critères d'admissibilité des athlètes et dans leur application. L'environnement discursif mis en place par l'organisation des Jeux de l'Acadie n'est alors pas aussi homogène que celui des Jeux franco-ontariens, mais il est indéniable que c'est le discours généalogique qui le domine.

Les jeunes reprennent généralement ce discours culturel acadien pour décrire la communauté. Par exemple, les symboles de la culture acadienne sont prépondérants dans 149 des 181 dessins que les participants ont préparés pour représenter l'identité ou la communauté acadienne (voir la figure 2). Le drapeau acadien est l'emblème qui émerge le plus fréquemment⁶. Les jeunes dessinent aussi des violons et des danseurs en costume folklorique, des concerts de musique et une guitare (le festival acadien), le 15 août (fête « nationale » acadienne), le tintamarre et la déportation, en précisant l'année 1755 ou même, dans un cas, des maisons qui brûlent pendant que des bonhommes s'embarquent sur un grand bateau. Que ces adolescents illustrent de tels référents culturels n'est pas surprenant, car le programme socioculturel de la fin de semaine mettait en scène la musique et la danse acadiennes, folkloriques et contemporaines, alors que le tintamarre était aussi intégré au défilé des athlètes. Ils imitent donc les symboles mis de l'avant par les organisateurs pour promouvoir la culture acadienne.

Les participants évoquent aussi les antécédents culturels dans les entrevues et dans leurs dessins, tantôt pour expliquer leur propre acadianité – par exemple, pour les 46,7 % de participants qui revendiquent la descendance acadienne dans le questionnaire –, tantôt pour reprendre le même discours que les organisateurs, qui précise que les parlants français sans racine acadienne peuvent malgré tout faire partie de la communauté s'ils adhèrent à la culture acadienne. Le discours généalogique énoncé aux Jeux de l'Acadie ouvre donc la porte à ceux qui ne sont pas de lignée acadienne mais qui participent à la reproduction et à la valorisation de la culture acadienne. En effet, même si moins de 50 % des jeunes déclarent hériter du patrimoine culturel acadien, ils reproduisent tout de même la prédominance des symboles acadiens pour décrire la communauté. Étant donné le sens culturel attribué à l'étiquette « acadien », prédominante aux jeux, il est possible que les 37,9 % de participants qui choisissent ce vocable pour décrire leur identité fassent référence à une identité à prédominance culturelle.

Contrairement aux jeunes des Jeux franco-ontariens, qui reprennent le discours dominant des jeux pour expliquer leur appartenance, les participants aux Jeux de l'Acadie s'écartent du discours généalogique et, ce faisant, se rapprochent des participants aux Jeux franco-ontariens puisque, dans les entrevues, ils font davantage appel au discours linguistique pour décrire leur francité. En effet, leur performance de la langue française, comme langue maternelle⁷ – bien qu'ils ne soulignent pas toujours explicitement cette caractéristique – et comme langue d'usage, devient centrale dans leur représentation de soi. Du moins, en entrevue la plupart des jeunes se définissent en fonction de la langue sans exprimer d'autres critères culturels spécifiques. Bien que plus de la moitié des adolescents aux Jeux franco-ontariens et près de la moitié des participants aux Jeux de l'Acadie revendiquent l'ethnicité canadienne-française/française/acadienne, peu d'entre eux rappellent ce patrimoine pour justifier leur identité. Il reste que, parmi les participants aux trois jeux, ceux des Jeux de l'Acadie évoquent dans une plus grande proportion le discours généalogique pour se décrire, et ce, tant dans leurs réponses au questionnaire que dans leurs entrevues. En outre, c'est par leur descendance acadienne/française que 11,2 % des participants expliquent leur identité, alors que cette proportion baisse à 5,7 % aux Jeux franco-ontariens.

C'est aussi chez les participants aux Jeux de l'Acadie que l'identité francophone semble tenue pour acquise, renvoyant à la langue française ou à l'héritage acadien, plutôt qu'à un choix conscient de vivre en français. À l'inverse des participants aux Jeux franco-ontariens, ils sont plus aptes à manifester une identité francophone routinière et spontanée. Ils mentionnent peu la dimension stratégique de la francité ainsi que l'importance de participer aux activités acadiennes ou d'appuyer la communauté. Kenneth Deveau, Rodrigue Landry et Réal Allard (2005) ont aussi noté que les adolescents du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse s'identifient comme francophones, mais sont moins aptes à exprimer un engagement envers la communauté. La reproduction discursive d'une identité plus spontanée que stratégique pourrait, d'une part, être liée à la force relative de la francité des jeunes aux Jeux de l'Acadie et, surtout, de ceux provenant du Nouveau-Brunswick. Plus les pratiques identitaires sont répétées et habituelles, plus l'identité devient accentuée. Elle est donc moins problématisée et moins dépendante d'actions réfléchies pour la maintenir. D'autre part, la reproduction chez ces jeunes d'une identité plutôt routinière pourrait aussi relever de la promotion, aux Jeux de l'Acadie, d'un discours

qui accentue le partage du français et d'une culture acadienne au lieu des revendications et des victoires politiques ou de la responsabilité individuelle de vivre en français, des fragments discursifs dominants aux Jeux franco-ontariens.

Les jeunes aux Jeux de l'Acadie reproduisent donc une plus grande stabilité discursive dans leur représentation de la communauté que dans leur conception de soi. Cette différence s'explique probablement par le fait que moins de la moitié des participants sont de descendance acadienne. Ils ne peuvent alors énoncer une interprétation stricte du discours généalogique pour expliquer leur identité personnelle. D'autres déclarent qu'ils ne participent habituellement pas à la culture acadienne, et que, par exemple, ils n'écoutent pas la musique « acadienne »⁸. Par ailleurs, ils conçoivent la communauté acadienne selon la perspective généalogique, mais ils envisagent leur identité selon des critères principalement linguistiques. Malgré cette apparente contradiction discursive, les jeunes manifestent une fierté acadienne considérable pendant les jeux et semblent s'identifier à la communauté acadienne. Les entrevues permettent aussi de constater que, nonobstant l'écart discursif dans leur représentation de leur francité et de celle de la communauté, ils ne s'excluent pas pour autant de la communauté acadienne. Au contraire, l'observation participante a permis de constater que la Finale des Jeux de l'Acadie se différencie des autres jeux étudiés par son caractère assurément communautaire. En effet, elle devient une réelle fête pour l'ensemble de la communauté, car elle impressionne non seulement les athlètes, mais aussi leurs parents qui se déplacent pour assister aux compétitions et aux cérémonies, les spectateurs qui suivent les activités à la télévision et à la radio et, spécialement, la population locale, dont les membres participent en tant qu'organiseurs, bénévoles et/ou spectateurs, et qui est fière d'accueillir la Finale. Ces jeux sont indéniablement une réalisation communautaire d'envergure (Allain, 2007), célébrant un esprit de fête et de *vivre-ensemble* exubérant. Ce sentiment d'inclusion relève peut-être alors de l'expérience de « la communauté » vécue aux jeux plutôt que de l'articulation des définitions culturelles d'appartenance.

Néanmoins, les répondants aux entrevues n'ont pas remis en question la place prépondérante de la culture acadienne même s'ils ont eu l'occasion de le faire en discutant des améliorations ou des changements à effectuer aux jeux. Ils appréciaient de façon générale le programme culturel, que ce soit la musique et la danse folkloriques ou

contemporaines. Ainsi, certains jeunes ne reprennent peut-être pas ailleurs qu'aux jeux les pratiques culturelles considérées comme acadiennes, mais ils ne les rejettent pas. Les entrevues révèlent, en outre, qu'une part non négligeable de jeunes distinguent la culture acadienne, par sa musique et par son esprit de fête, des pratiques culturelles qu'ils apprécient aux jeux et dont ils font l'expérience vraisemblablement dans d'autres contextes. D'ailleurs, près de la moitié d'entre eux disent participer à d'autres activités acadiennes/francophones (46,1 %) telles que le festival acadien de Caraquet ou celui de l'Île-du-Prince-Édouard, le festival du homard de Shediac et la foire brayonne. La représentation de la culture aux Jeux de l'Acadie, à l'inverse des Jeux franco-ontariens, s'inscrit dans le discours généalogique et reprend à la fois le folklore acadien, mais aussi la culture populaire contemporaine acadienne. Mais comme aux Jeux franco-ontariens, la culture à l'honneur aux jeux semble toucher les participants.

Malgré les différences entre l'ensemble du contexte discursif des Jeux de l'Acadie et celui des Jeux franco-ontariens, les participants en Acadie reprennent le vocable des jeux, « acadien », dans une proportion identique aux jeunes de l'Ontario qui adoptent l'identité « franco-ontarienne ». De plus, quoique les Jeux franco-ontariens se caractérisent par une plus grande stabilité discursive, une proportion semblable de participants en Acadie s'identifient explicitement comme francophones (56,9 %). Des facteurs sociolinguistiques et démographiques, qui dépassent le cadre des jeux, tels que l'influence du pouvoir social de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick (Dallaire et Denis, 2005) et de la francité familioscolaire ou la fréquence des contacts interpersonnels en français (Landry, Deveau et Allard, 2006 ; Deveau, Landry et Allard, 2005), agissent probablement aussi sur la reproduction identitaire des jeunes.

Jeux francophones de l'Alberta

À l'instar du succès des Jeux de l'Acadie, les Jeux francophones de l'Alberta ont été créés en 1992 pour promouvoir la langue et la culture françaises et regroupent aujourd'hui jusqu'à 350 jeunes âgés de 12 à 18 ans. La mise en œuvre de cet événement se différencie toutefois des deux autres jeux par la reproduction d'une identité francophone ambiguë, tantôt linguistique, tantôt généalogique (Dallaire et Denis, 2000). D'une part, le discours linguistique étend l'admissibilité à tous les jeunes d'expression française, provenant des écoles francophones et

d'immersion. D'autre part, le discours généalogique circule de façon concomitante et établit une distinction entre les participants provenant des écoles d'immersion et ceux provenant des écoles francophones, c'est-à-dire un peu plus de la moitié des adolescents, qui, il est présumé, partagent le français comme langue maternelle et un patrimoine canadien-français. Cet espace discursif produit alors deux types de locuteurs : les « vrais » francophones et les autres.

Les participants discernent ces discours et la hiérarchie de catégories de francité qui en résulte ; toutefois ils ne la reproduisent pas tous (Dallaire, 2001). La plupart définissent la communauté francophone en fonction du discours linguistique seulement, sans y ajouter de critère généalogique. Or, la question du français comme trait culturel ou familial pourrait être implicitement associée à la distinction qu'établissent les jeunes entre ceux qui ont le français comme langue maternelle et ceux qui l'ont appris comme langue seconde ou autre. Cette dichotomie quant à la langue maternelle est la caractéristique qui marque le plus les définitions de l'appartenance francophone qu'énoncent les adolescents aux Jeux francophones de l'Alberta. Pour les uns, il faut être de langue maternelle française pour être inclus dans la communauté alors que, pour d'autres, la communauté inclut aussi ceux qui ont appris le français comme deuxième ou troisième langue. Bien que les jeunes expriment différentes opinions sur ce critère d'appartenance, peu importe leurs antécédents familiaux, il est évident que c'est un enjeu qu'ils reconnaissent (voir la figure 3).

Cet espace discursif hiérarchisé influe davantage sur la conception qu'ils ont d'eux-mêmes que sur leur représentation de la communauté. Ainsi, ceux qui s'identifient principalement comme francophones font référence à leur usage du français et, implicitement, à leur langue maternelle, établissant de ce fait le français comme héritage familial. Mais peu d'adolescents discutent de traditions canadiennes-françaises telles que le réveillon ou les rigodons. Par ailleurs, les participants qui ont appris le français comme langue seconde reprennent ce même discours pour expliquer qu'ils ne sont pas vraiment ou entièrement « francophones » bien qu'ils participent aux jeux.

Contrairement aux Jeux de l'Acadie, l'énonciation d'un discours généalogique aux Jeux francophones de l'Alberta n'introduit pas dans l'organisation des jeux une notion d'histoire ou de folklore des Canadiens français en Alberta ou de leurs descendants. Quoique les

organisateur associent spontanément la notion de culture francophone aux traditions canadiennes-françaises, ils évitent consciemment d'y faire référence pour ne pas détourner les participants qui, on le suppose, n'apprécient guère ces pratiques culturelles, qu'elles s'inscrivent dans leur patrimoine ou non. En dépit du fait que la documentation officielle stipule que les jeux se doivent d'être un lieu de promotion de la « culture française », cette notion de culture est incertaine et indéfinie. À l'opposé des Jeux franco-ontariens, soutenus par une réflexion et des stratégies précises de promotion de la culture, et des Jeux de l'Acadie, qui reproduisent d'une façon plus coutumière la culture acadienne dominante, les Jeux francophones de l'Alberta ne s'appuient pas sur une conception manifeste ou précise de ce qu'est la culture de la communauté. Par ailleurs, en 1996 et en 1997, les organisateurs ne parvenaient pas à articuler une notion de culture francophone albertaine contemporaine pouvant être mise à l'honneur aux jeux. Les entrevues ont aussi révélé que les jeunes connaissent très peu la culture populaire de langue française produite ailleurs au Canada et même qu'ils rejettent les produits culturels provenant du Québec. Cet écart qu'ils établissaient avec la culture québécoise peut découler du fait que le référendum de 1995 était encore frais dans leur mémoire et qu'ils tenaient à se démarquer des Québécois. Il peut aussi s'expliquer par les fragments discursifs sur les « souches franco-albertaines » au sein de la communauté, énoncés, entre autres, lors d'entrevues réalisées avec les dirigeants d'organismes francophones qui distinguent les francophones provenant du Québec et ceux de l'Alberta, afin de valoriser l'expérience des Canadiens français nés dans la province. C'est pourquoi, par exemple, un spectacle d'artistes franco-ontariens a été présenté en 1996 afin de promouvoir la musique francophone, mais sans grand succès. Les participants ne connaissaient pas le groupe ni son répertoire et avaient visiblement préféré la prestation offerte en première partie du spectacle par un groupe local d'adolescents. En 2002, seuls des groupes musicaux locaux de jeunes étaient mis en scène. Aujourd'hui, les jeux se sont associés au Centre de développement musical, et La Chicane albertaine, un concours de groupes rock provenant des écoles francophones de l'Alberta, est incluse au programme des jeux. Ce type de spectacle réussit davantage à conscientiser les adolescents à l'existence d'une culture francophone actuelle vécue en Alberta, que de jeunes artistes s'approprient.

Les Jeux francophones de l'Alberta se distinguent des autres jeux par l'inconstance de la représentation de la communauté franco-

albertaine qui marque le déploiement de l'événement. Ainsi, moins de la moitié des participants s'identifient explicitement comme francophones (39,4 % en 1996 et 45,3 % en 1997). L'édition de 2002 originellement prévue en mai ayant été annulée à la suite d'une grève du zèle des enseignants¹⁰, des jeux de taille très réduite ont été organisés dans le cadre de la Fête franco-albertaine au cours de l'été, attirant une trentaine de jeunes ayant un lien familial plus fort avec la francité et avec la communauté. C'est dans ce contexte qu'une proportion comparable de participants aux Jeux de l'Acadie et aux Jeux franco-ontariens s'identifie explicitement à la francité, choisissant à 53,9 % les étiquettes « Franco-Albertain », « Canadien français » ou « Franco-Canadien ». Toutefois, leur représentation de l'identité et de la communauté est sensiblement la même qu'aux éditions précédentes des Jeux francophones de l'Alberta.

L'impératif du sport, jumelé au faible poids démographique des francophones en Alberta, contribue à l'instabilité discursive de la mise en œuvre des jeux malgré les efforts et l'intention des organisateurs de contribuer au développement communautaire. En effet, le recrutement des jeunes provenant des écoles d'immersion afin d'organiser de plus gros jeux produit un flou identitaire : la communauté est définie selon des critères généalogiques, mais les activités communautaires peuvent inclure d'autres parlants français. Il n'est alors pas surprenant que les jeunes qui comprennent leur francité selon le discours linguistique se reconnaissent comme admissibles aux jeux sans nécessairement développer d'appartenance à la communauté.

En résumé, il appert que les participants aux trois jeux reproduisent surtout le discours linguistique pour expliquer leur appartenance francophone, quoique la prédominance de ce discours varie d'une communauté à l'autre. Les entrevues révèlent que les jeunes insistent davantage sur leur capacité de s'exprimer en français plutôt que sur un patrimoine culturel particulier pour décrire leur francité. Néanmoins, certains participants font référence au français comme héritage familial pour expliquer leur rapport à la langue et leur appartenance francophone, ce qui soulève la question des origines culturelles. Très peu d'entre eux, environ 17 % aux Jeux de l'Acadie et encore moins aux deux autres événements, associent toutefois cette langue maternelle à une culture nationale ou ethnique d'origine française. C'est ainsi que les jeunes se définissent principalement en fonction de caractéristiques linguistiques et non pas selon un patrimoine acadien ou canadien-français.

C'est dans leur reproduction discursive de la communauté francophone que se différencient les participants des trois jeux. Seuls les adolescents aux Jeux franco-ontariens énoncent un discours linguistique stable et constant pour définir à la fois leur identité et la communauté francophone. Les participants aux Jeux francophones de l'Alberta évoquent aussi principalement le discours linguistique dans leur conception de soi et dans leur représentation de la communauté. Or, ils ne se reconnaissent pas tous comme membres de cette communauté. En revanche, les athlètes aux Jeux de l'Acadie conçoivent une communauté à prédominance culturelle et semblent généralement s'y affilier même s'ils se définissent personnellement selon le discours linguistique. Les jeunes établissent donc une distinction entre leur francité et la « communauté ».

La stabilité discursive et la représentation d'une culture contemporaine renforcent-elles l'identité francophone des jeunes ?

Le succès des jeux, qui attirent un nombre important de participants aux activités de développement communautaire, indique que les jeunes ne rejettent pas la francité. Quoique les réponses aux questionnaires révèlent que c'est d'abord la recherche du plaisir, jumelée à leur intérêt pour le sport et les activités privilégiées aux jeux, de même que l'occasion de faire de nouvelles rencontres et/ou de revoir les amis qui les motivent à participer, les entrevues confirment que les jeunes reconnaissent et acceptent le mandat identitaire et le caractère francophone des jeux. Par ailleurs, ils reproduisent leur propre francité en prenant part à ces événements. Mais bien qu'ils manifestent une appartenance francophone, ils reproduisent de plus en plus une identité hybride, qui intègre à la fois l'appartenance francophone et anglophone (Bernard, 1998 ; Gérin-Lajoie, 2003 ; Lamoureux, 2005 ; Pilote, 2003). Cette appartenance est exprimée visiblement dans les identités « bilingues » (Boissonneault, 1996, 2004 ; Hébert, 1996), mais aussi sous-entendue dans le sens que certains donnent aux identités d'apparence explicitement francophone telles qu'acadienne, franco-ontarienne, canadienne-française et franco-albertaine (Dallaire, 2003). De plus, la force de cette identité varie d'une communauté à l'autre. La notion de performance, telle que la définit Judith Butler (1990, 1991) dans son adaptation féministe de l'analyse du discours de Foucault, est ici utile pour comprendre que les jeunes deviennent francophones en « faisant » le francophone. C'est le caractère perfor-

matif de l'identité francophone qui explique sa reproduction, plus robuste et singulière chez certains, plus faible et intégrée à une identité hybride chez d'autres. Plus les adolescents répètent et recommencent les pratiques linguistiques et/ou culturelles qui définissent la francité, plus ils renforcent leur appartenance francophone.

Or c'est aux Jeux de l'Acadie que les jeunes performant le plus comme « francophones ». En effet, ils s'expriment spontanément en français pendant la fin de semaine et déclarent un plus grand usage du français à la maison (74,8 %) et avec leurs amis (68,0 %). Près de la moitié d'entre eux rapportent participer à d'autres événements acadiens/francophones (46,1 %) comme le festival acadien de Caraquet ou celui de l'Île-du-Prince-Édouard, le festival du homard de Shediac et la foire brayonne. Un plus grand nombre de participants aux Jeux franco-ontariens affirment prendre part à des événements francophones (67,9 %) tels que les « forums organization » de la FESFO, les ligues et compétitions d'improvisation, les tournois franco-ontariens et la Nuit sur l'étang. Cependant, l'observation des jeux révèle que bien que ces jeunes interagissent principalement en français durant l'événement, un certain nombre d'entre eux communiquent moins spontanément ou aisément en français que les athlètes aux Jeux de l'Acadie. Ils s'expriment, par ailleurs, moins souvent en français à la maison (52,3 %) et avec leurs amis (32,2 %). C'est aux Jeux francophones de l'Alberta qu'une plus faible proportion d'adolescents reproduit les performances de la francité. D'abord, l'observation des jeux de 1996, de 1997 et de 2002 indique qu'un nombre important de participants ne s'expriment pas aisément en français. Bien des participants, même ceux ayant le français comme langue maternelle, communiquent en anglais entre eux pendant la fin de semaine, mais s'adressent néanmoins aux « adultes », soit les organisateurs, entraîneurs et accompagnateurs, en français. De plus, à peu près le quart des participants en 1996 et en 1997 parlent surtout le français à la maison et moins d'un dixième, avec leurs amis. Près du tiers des jeunes en 1996 et près de la moitié en 1997 déclarent participer aux événements francophones, par exemple les activités de Francophonie jeunesse, le Festival théâtre jeunesse ou la Fête franco-albertaine. Étant donné les circonstances particulières de l'édition de 2002, les proportions de participants agissant comme des « francophones » sont sensiblement plus élevées – 41,9 % parlant surtout le français à la maison et 6,5 % avec leurs amis –, mais demeurent moins importantes qu'aux deux autres jeux.

Que la performance de la francité et l'appartenance francophone des jeunes aux Jeux franco-ontariens ne s'avèrent pas les plus vigoureuses des trois jeux malgré la stabilité discursive de l'événement, la concordance entre les discours qu'énoncent les jeunes sur leur identité et sur la communauté et la représentation de pratiques culturelles modernes de langue française qui se rapprochent des expériences des jeunes indiquent que l'analyse du contenu des discours ne suffit pas pour expliquer l'intensité des identités qu'ils reproduisent. En effet, le pouvoir qu'exercent les discours sur le francophone et sur les pratiques identitaires ne dépend pas que du sens que ces discours attribuent à la francité et à la culture, mais relève aussi des conditions de possibilités de reproduction des discours. Ces conditions se définissent, entre autres, par les caractéristiques démographiques et sociolinguistiques des communautés, incluant leur vitalité, mesurée par la proportion de francophones dans un milieu donné et la francité familioscolaire (Landry, Deveau et Allard, 2006), leur degré de complétude institutionnelle et le cadre législatif qui les protège (Dallaire et Denis, 2005). La comparaison entre les communautés francophones de l'Ontario, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick révèle que plus le nombre de francophones est élevé et plus la population est concentrée, plus le réseau d'institutions francophones est vaste et diversifié et plus les droits provinciaux de la minorité linguistique sont formalisés, plus les jeunes se conduisent comme des francophones en parlant le français à la maison et à l'école. Les différences dans la reproduction identitaire des jeunes d'une communauté à l'autre révèlent alors les différences entre les communautés. Les discours qui circulent à l'extérieur des communautés, notamment les fragments qui énoncent l'idée du bilinguisme officiel comme spécificité de la nation canadienne, rivalisent aussi avec les discours sur le francophone dans la reproduction identitaire des jeunes (Dallaire, 2003).

Alors que de telles conditions de possibilités contribuent à l'examen des variations de l'intensité de la performance identitaire des jeunes d'une communauté à l'autre, elles n'offrent pas une réponse complète. Sinon, comment expliquer que les participants aux Jeux de l'Acadie ne revendiquent pas plus que ceux des Jeux franco-ontariens des identités explicitement francophones? En effet, les jeunes qui participent aux Jeux de l'Acadie profitent de caractéristiques sociolinguistiques plus propices à la reproduction d'identités francophones plus fortes telles que la plus grande fréquence de l'usage du français et les liens plus forts avec la langue, notamment la proportion de jeunes

ayant le français comme langue maternelle (71,6 % contre 57,7 % chez les participants aux Jeux franco-ontariens) et celle dont les parents partagent aussi le français comme langue maternelle (74,0 % contre 57 %). Il est vrai que les Jeux de l'Acadie regroupent surtout des jeunes de 12 à 14 ans attirés par le sport, alors que les Jeux franco-ontariens rassemblent principalement des adolescents de 15 à 17 ans qui s'engagent dans une activité à grand déploiement de la FESFO, une association jeunesse reconnue pour son expertise en animation culturelle et en promotion de l'identité franco-ontarienne. Bien que le sport soit le volet le plus populaire des Jeux franco-ontariens, cet événement se démarque par sa nature multidisciplinaire et l'inclusion de participants inscrits aux volets arts visuels, musique et chanson, amuseur public, improvisation et quiz sur l'Ontario français. Force est de constater que l'intention et la particularité de ce festival entraînent le choix de participants démontrant un intérêt plus prononcé pour la francité, qui se reflète dans leur performance identitaire francophone plus forte. Donc, la forme que prennent les jeux influence la reproduction des discours identitaires des jeunes.

Par ailleurs, la stabilité discursive et le contenu des discours qui interpellent les participants aux Jeux franco-ontariens jouent sûrement un rôle dans l'affirmation identitaire de ces jeunes. Ces adolescents manifestent une appartenance à la communauté même si, à l'inverse des Jeux de l'Acadie, la communauté franco-ontarienne ne s'est pas approprié ces jeux et ne participe pas activement durant la fin de semaine. Cette activité a été créée par et pour les jeunes et demeure certainement un événement « de jeunes ». En 2001, peu d'adultes de la communauté hôte ont assisté aux spectacles ou aux cérémonies des jeux. Le sentiment d'appartenance communautaire que les jeunes manifestent durant la fin de semaine s'explique donc par la *représentation* de la communauté dans la mise en œuvre du festival et non par l'interaction des jeunes *avec* les autres membres de la communauté. L'analyse des définitions de la francité qui circulent permet ainsi de réfléchir sur le rôle du contenu des discours, de leur stabilité et de leur concordance avec l'expérience et la conception de soi des adolescents pour comprendre l'attrait et le pouvoir qu'exercent les ensembles discursifs sur la performance identitaire des jeunes. Si les discours des organisateurs qui marquent la mise en œuvre des jeux ne coïncident pas avec l'expérience qu'ont les jeunes de la francité, de la culture et de la communauté, ces derniers ne les répéteront pas pour définir leur identité. Par ailleurs, l'instabilité discursive permet aux participants de

se définir autrement même s'ils reproduisent le discours des organisateurs pour décrire la communauté.

Conclusion

La force de l'identité relève de la performance répétée et fréquente des pratiques qui la définissent et la construisent. Les jeux, une fin de semaine annuelle que moins de la moitié des participants revivront, ne représentent alors qu'un lieu ponctuel de reproduction identitaire. Bien qu'ils contribuent certainement à mousser la francité chez les participants (Asselin, 1995 ; Dallaire, 2004), il serait irréaliste d'espérer que de tels événements puissent, seuls, renforcer la francité chez les jeunes et neutraliser les conditions sociales qui minent sa reproduction. Dans une optique de développement communautaire, ces événements, bien qu'ils se démarquent par le libre choix des jeunes d'y prendre part et par leur dimension ludique, n'auront pas, par exemple, l'impact des institutions scolaires qui encadrent des pratiques identitaires quotidiennes. Malgré cela, les jeux servent à l'« éveil » de la fierté francophone chez certains participants. L'analyse de la stabilité discursive et de la représentation de la culture permet donc de mieux explorer le sens qu'accordent les jeunes à la francité de même que l'effet attractif de certains fragments discursifs et de leur articulation constante et cohérente. Cette réflexion peut ainsi nourrir les démarches existantes ou des initiatives futures visant à mousser l'identité et l'engagement francophones des jeunes. Car, si le contenu et la stabilité discursive agissent sur la façon dont les participants aux jeux – un groupe d'adolescents affichant volontairement une certaine appartenance francophone – reprennent et recomposent les discours sur le francophone, il serait légitime de supposer qu'ils auront aussi un effet sur l'ensemble des jeunes qui manifestent une francité et que les communautés tentent d'attirer et de retenir.

NOTES

1. Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. La comparaison se fonde sur des données ethnographiques recueillies aux Jeux francophones de l'Alberta de 1996, de 1997 et de 2002, aux Jeux franco-ontariens de 2001 et à la Finale des Jeux de l'Acadie de 2001.
2. Les commentaires des évaluateurs anonymes m'ont été très utiles, et je les en remercie.
3. Pour plus de détails sur la méthodologie, voir Dallaire (2003).
4. L'organisme jeunesse de l'Ontario a adopté le nom « Fédération de la jeunesse franco-ontarienne » en avril 1994 pour remplacer l'appellation « Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien ». L'acronyme « FESFO » a toutefois été maintenu.
5. Choissant l'identité « franco-ontarienne », « canadienne-française » et « francophone ».
6. L'analyse présume ici que les jeunes attribuent un sens culturel au drapeau acadien, adopté lors de conventions nationales qui ont renforcé le caractère acadien distinct par rapport à la nation canadienne-française et au Canada anglais (Allaire, 1999 ; Leblanc, 1999).
7. Les réponses au questionnaire révèlent en effet que 71,6 % des participants ont le français comme langue première alors que 18,4 % partagent le français et l'anglais comme langues maternelles.
8. Ces déclarations ne permettent toutefois pas de préciser si les jeunes font référence à la musique folklorique ou à la musique populaire actuelle.
9. C'est-à-dire la proportion de répondants au questionnaire qui se définissent selon les étiquettes suivantes : « acadien », « francophone », « canadien-français », « franco-canadien », « acadien français » et « brayons ».
10. C'est-à-dire ceux qui s'engagent bénévolement à titre d'accompagnateurs, d'entraîneurs et de chefs de mission.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIN, Greg (2007). « Genèse, structure et bilan d'une manifestation sportive et identitaire pour la jeunesse acadienne : les Jeux de l'Acadie dans les Provinces maritimes du Canada », dans Jean-Pierre Augustin et Christine Dallaire (dir.), *Les enjeux du sport et des jeux dans la francophonie canadienne*, Talence, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 95-137.
- ALLAIRE, Gratien (1999). *La francophonie canadienne : portraits*, Sainte-Foy, AFI-CIDEF ; Sudbury, Prise de parole.
- ASSELIN, Marie-Claude (1995). *The Franco-Ontarian Games Study: Final Report*, Toronto, Sport and Recreation Policy and Planning Branch, Ontario Ministry of Citizenship, Culture and Recreation.
- BERNARD, Roger (1998). *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir.
- BOISSONNEAULT, Julie (1996). « Bilingue/francophone, Franco-Ontarien/Canadien français : choix des marques d'identification chez les étudiants francophones », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, p. 173-192.
- BOISSONNEAULT, Julie (2004). « Se dire... mais comment et pourquoi ? Réflexions sur les marqueurs d'identité en Ontario français », *Francophonies d'Amérique*, n° 18 (automne), p. 163-170.
- BRETON, Raymond (1994). « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1 (printemps), p. 59-70.
- BUTLER, Judith (1990). *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge.
- BUTLER, Judith (1991). « Imitation and Gender Insubordination », dans Diana Fuss (dir.), *Inside/out: Lesbian Theories, Gay Theories*, New York, Routledge, p. 13-31.
- CARDINAL, Linda (1997). « Droits linguistiques, droits des minorités, droits des nations : quelques ambiguïtés à clarifier avant de parler d'avenir », *L'engagement de la pensée : écrire en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Le Nordir, p. 23-35.
- DALLAIRE, Christine (2001). « La communauté francophone en Alberta : ce que les jeunes en pensent », dans Paul Dubé et Pamela Sing (dir.), *Communautés francophones : espaces d'altérité*, Edmonton, Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean, p. 27-57.

- DALLAIRE, Christine (2003). « “Not Just Francophones”: The Hybridity of Minority Francophone Youths in Canada », *International Journal of Canadian Studies*, n° 28 (automne), p. 163-199.
- DALLAIRE, Christine (2004). « Fier de qui on est... nous sommes francophones ! : l'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens », *Francophonies d'Amérique*, n° 18 (automne), p. 127-147.
- DALLAIRE, Christine, et Claude DENIS (2000). « If You Don't Speak French, You're Out: Don Cherry, the Alberta Francophone Games, and the Discursive Construction of Canada's Francophones », *Canadian Journal of Sociology = Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 25, n° 4, p. 415-440.
- DALLAIRE, Christine, et Claude DENIS (2005). « Asymmetrical Hybridities: Youths at Francophone Games in Canada », *Canadian Journal of Sociology = Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 30, n° 2 (printemps), p. 143-168.
- DEVEAU, Kenneth, Rodrigue LANDRY et Réal ALLARD (2005). « Au-delà de l'autodéfinition : composantes distinctes de l'identité ethno-linguistique », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 79-93.
- FOUCAULT, Michel (1975). *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, Michel (1983). « Afterword: The Subject and Power », dans Hubert L. Dreyfus et Paul Rabinow, *Michel Foucault: Beyond Structuralism and Hermeneutics*, 2^e éd., Chicago, University of Chicago Press, p. 208-226.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2003). *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire*, Sudbury, Prise de parole.
- GIDDENS, Anthony (1984). *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*, Cambridge, Polity Press.
- HÉBERT, Yvonne (1996). « Mes amies sont bilingues, comme MOI ! », dans Benoît Cazabon (dir.), *Pour un espace de recherche au Canada français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 141-158.
- JOHNSON, Marc, et Isabelle MCKEE-ALLAIN (1999). « La société et l'identité de l'Acadie contemporaine », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 209-237.
- JUTEAU-LEE, Danielle, et Jean LAPOINTE (1983). « From French Canadians to Franco-Ontarians and Ontarois: New Boundaries, New Identities », dans Jean Leonard Elliot (dir.), *Two Nations, Many Cultures: Ethnic Groups in Canada*, 2^e éd., Scarborough, Prentice Hall, p. 173-186.
- LAMOUREUX, Sylvie A. (2005). « Transition scolaire et changements identitaires », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 111-121.
- LANDRY, Rodrigue, Kenneth DEVEAU et Réal ALLARD (2006). « Vitalité ethno-linguistique et construction identitaire : le cas de l'identité bilingue », *Éducation et francophonie*, vol. 34, n° 1 (printemps), p. 54-81.

- LEBLANC, Phyllis, E. (1999). « Les grandes périodes de l'histoire de l'Acadie », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 131-144.
- PICHETTE, Marie-Hélène (2001). *Musique populaire et identité franco-ontarienne : La Nuit sur l'étang*, Sudbury, Prise de parole.
- PILOTE, Annie (2003). « Sentiment d'appartenance et construction de l'identité chez les jeunes fréquentant l'école Sainte-Anne en milieu francophone minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 16 (automne), p. 37-44.
- SYLVESTRE, Paul-François (1999). « La culture en Ontario français : du cri identitaire à la passion de l'excellence », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 537-552.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (1994). « Entre la nation et l'ethnie : sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1 (printemps), p. 15-32.

Figure 1
Dessin d'une participante aux Jeux franco-ontariens de 2001

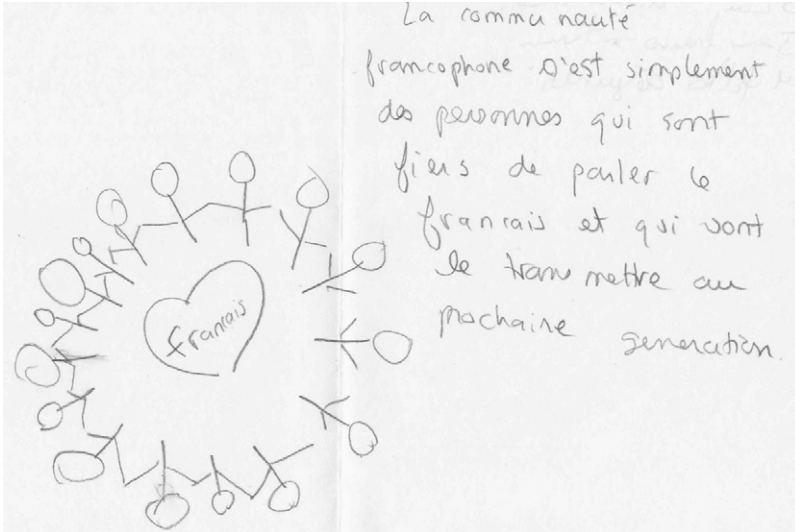


Figure 2
Dessin d'une participante à la Finale des Jeux de l'Acadie de 2001 illustrant la communauté acadienne

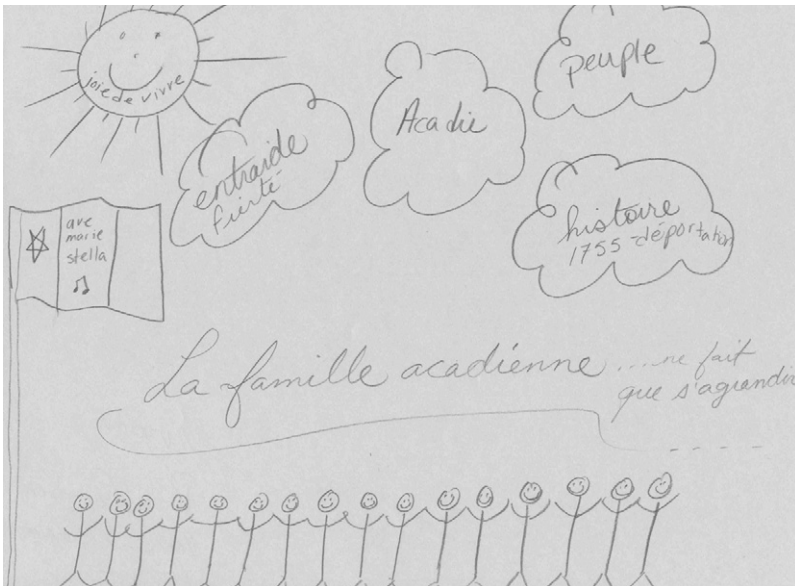


Figure 3
Dessin d'un participant aux Jeux francophones
de l'Alberta de 1997

La communauté francophone c'est les francophones dans
la région, qui savent et parle la langue française.
Je pense que ça peuvent être ta langue maternelle
mais ça pas besoin d'être ta langue maternelle.
La communauté francophone c'est aussi, une place
pour s'exprimer avec ~~la~~ la langue ~~de~~ française.
C'est une place que tu peux parler, jouer et
communiqué avec tout le monde qui est dans
la communauté.